



PV de la réunion des professeurs du 5 février 2018

1. Accueil et salutations

Monsieur Hurni salue et souhaite la bienvenue à tous les professeurs présents.

2. PV de la séance du 16 août 2017

Le PV est accepté à l'unanimité sans remarque. Chacun est encouragé à relire les PV.

3. Examens 2018

3.1 Inscriptions (nouvelle version)

Le mode opératoire est efficace et le retour des inscriptions dans les temps. Cette année, il y a eu un seul dysfonctionnement.

Merci de retourner uniquement le fichier Excel qui est envoyé par courriel pour confirmer ou infirmer des inscriptions.

Durée des examens :

- 15 minutes : passage en Élémentaire ou Moyen.
- 20 minutes : passage en Secondaire.
- 25 minutes : passage en Supérieur.
- 25 minutes : entrée en Certificat.
- 30 minutes de récital public pour le Certificat.

Les exigences pour l'entrée en classe certificat sont hautes afin d'éviter les échecs, et de préparer au mieux les élèves.

Les prérequis pour l'entrée en classe Certificat ainsi que le programme d'examen pour l'obtention du Certificat se trouvent sur le site de la FEM :

<https://www.fem-vd.ch/prestations/organisation-de-l-enseignement/plan-d-etude.html>.

Dans ces durées, les commentaires de l'expert sont compris dedans. Merci de les respecter le plus possible, afin de ne pas avoir trop de retard.

Simone Unger trouve que 15 minutes ne suffisent pas pour les élèves de chant qui présentent 2 morceaux. Sans compter la discussion avec l'expert. M. Hurni rajoutera 5 minutes pour le passage en Élémentaire ou Moyen pour les élèves de chant.

Au contraire, pour les élèves de flûte traversière, de Tania Mazzucchelli, 10 minutes suffiront.

3.2 Horaires

Les horaires seront établis début mars et transmis par courriels ainsi que dans les casiers des professeurs. Les fiches élèves seront dans les casiers avant les vacances de Pâques (à compléter avant le jour de l'examen).

3.3 Experts

Les experts suivants sont confirmés : Virginie Falquet (piano), Nicolas Suter (batterie et percussion), Luc Aeschlimann (violoncelle), Christa Steinghruber (violon, alto)

Pour la flûte, la guitare et le chant, en attente de confirmation.

Pour la section jazz, Clément Strahm s'occupe de contacter Jean-Pierre Schaller.

Les experts doivent noter des remarques constructives et les plus complètes possible sur les fiches des élèves.



3.4 Dates :

- **samedi 05 mai 2018** : Alto, violon, violoncelle et harpe.
- **samedi 26 mai 2018** : Section jazz, batterie, percussion et flûte à bec.
- **samedi 02 juin 2018** : Piano, chant classique, flûte traversière, saxophone, guitare.

Les jours d'examens ont déjà dû être transmis aux élèves et aux parents.

Attention au nombre d'heures d'accompagnement, ces dernières n'étant pas subventionnées.

Christianne Cornu Cavin dispose de 100 heures par année, à répartir ainsi :

Classes de bois et cuivre :	30 heures / année
Classes de cordes et percussions :	40 heures / année
Classes de chant (classique) :	25 heures / année
Solde de secours :	5 heures / année

Raoul Baumann dispose de 30 heures par année pour la section jazz.

Les accompagnateurs tiennent des décomptes et le Conservatoire fera au mieux suivant leurs remarques.

4. Activités du Conservatoire

4.1 Journée du basson (samedi 21 avril)

Organisée par Jean-Philippe Iracane et un illustre collègue musicien.

Découverte de l'instrument. Fabrication des anches. Musique d'ensemble et petit concert.

« Tuttocello », masterclass et ateliers sur le violoncelle, du 20 au 22 avril également au CMNV.

4.2 Portes ouvertes (samedi 28 avril)

Fonctionnement selon le mode opératoire habituel. Lieux des animations : Grande Salle, hall d'entrée où il y aura un piano électrique, et l'Impro. Les feuilles pour les inscriptions aux animations vont suivre dans les casiers des professeurs et l'horaire/planning général sera transmis avant les vacances de Pâques. Les ateliers se présenteront uniquement dans la Grande Salle afin de faciliter la mise en place. Ils devront se répartir le temps imparti. La section jazz présentera également un avant-goût de leur concert à l'Amalgame. La manifestation se terminera par un apéritif à l'Impro. Pour l'organisation du matériel, il est demandé à chacun de s'organiser bien avant le jour de la manifestation.

Les Portes Ouvertes restent le meilleur moyen de rencontrer des futurs élèves. Il n'y aura pas de gel des inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire.

4.4 Concert des Chœurs (mercredi 13 juin à 19h00)

Sous la direction de Sophie RoCHAT dans la Grande Salle du Conservatoire.

4.5 Audition générale de la section jazz (samedi 16 juin à 17h00 et 20h30)

2 prestations à l'Amalgame, à Yverdon-les-Bains. Concert festif, à voir absolument !

4.3 Fête de la Musique (jeudi 21 juin)

Participation du Conservatoire comme site de la fête. Les inscriptions doivent se faire directement par le professeur, sur le site de lafmy. Le Conservatoire n'intervient pas pour les inscriptions. Sur le site, il est possible d'indiquer sur quel lieu le/les musiciens désirent se produire ainsi que l'heure.

4.6 Palmarès (samedi 30 juin à 10h00)

Demande de 7 prestations musicales (solo, duo, trio, classique, jazz, rock, voix, piano, etc.). Participants proposés par les professeurs et élèves brillants remarquables lors des examens, coup de cœur.

30 prix d'encouragement Raiffeisen seront distribués aux élèves proposés par les professeurs.

La Grande Salle est réservée le jeudi 28 et vendredi 29 juin pour les élèves désirant répéter.

Remerciements anticipés aux élèves et aux professeurs participants.



4.7 Participation et présence des élèves

Il est demandé d'encourager les élèves à se produire le plus régulièrement possible. S'il est bien préparé, un concert est une des plus enrichissantes expériences. Les professeurs doivent stimuler la présence des élèves, aussi comme auditeur lors des différents concerts organisés au CMNV (NoVaJazz, Concerts des Cygnes, auditions, etc.). Très peu de présences ont été constatées.

4.8 Open label Quarte

Système de gestion de la qualité pour les écoles de musique.

Label pas obligatoire mais risque de le devenir.

L'objectif de ce label est d'évaluer et améliorer la qualité des écoles de musique.

Le Conservatoire participe à un groupe pilote de travail dans l'élaboration des différents modules choisis. Le Conservatoire aura un cahier des charges durant une année, par exemple, préparer des processus pour les examens, auditions ou concerts.

Raoul Baumann s'inquiète de savoir jusqu'à quand les professeurs devront répondre aux demandes toujours plus grandes de la FEM, alors que cette dernière n'en donne pas les moyens aux écoles.

M. Hurni a les mêmes inquiétudes, mais désire prendre les devants, anticiper, avant que cela ne devienne obligatoire. Les directives sont prises par la FEM et le Conservatoire se doit de les respecter.

5. Animations musicales

5.1 Musiques pour les Aînés (mercredis après-midi)

40 minutes de musique à 15h, suivi d'un goûter et fin vers 16h.

Les documents pour les inscriptions seront dans les casiers d'ici fin mars. Les professeurs n'ont pas besoin d'accompagner les élèves, M. Hurni se rendant lui-même sur place. Les EMS n'ayant pas de grande salle, les parents ne peuvent pas accompagner les élèves à l'intérieur de l'EMS.

5.2 L'école aux Cygnes (vendredis après-midi)

2 sessions de 45 minutes par vendredi après-midi (13h45-14h30 et 15h00-15h45). Il y a 2 classes de primaires (40 enfants entre 6 et 9 ans) à chaque session.

Durant les 45 minutes, le professeur présente son instrument et joue de celui-ci, avec la participation d'un ou plusieurs de ses élèves (une présentation mixte de plusieurs instruments est possible suivant la durée). Ensuite, les enfants peuvent essayer l'instrument. C'est un joli moment. Les enfants sont attentifs et posent des questions.

L'école aux Cygnes a beaucoup de succès. Des sessions sont déjà organisées jusqu'à mi-mars.

10 nouvelles sessions (5 vendredis) auront lieu entre fin avril et mi-juin (inscription selon listing Excel). Le but étant que chaque enfant vienne au moins une fois au CMNV dans le cadre de l'École aux Cygnes, durant son cycle primaire.

L'école obligatoire rémunère les professeurs par l'intermédiaire du CMNV.

6. Entretien de collaboration

6.1 Questionnaire individuel

Ce questionnaire permet de mieux cerner les attentes du professeur et sa vision de l'école. Connaître son esprit d'appartenance au CMNV, quel que soit son taux d'activité. De savoir s'il se sent bien intégré, etc. Le but étant de corriger ce qui peut être amélioré. Le questionnaire servira de fil rouge.

6.2 Déroulement de l'entretien

L'entretien se déroulera lors d'un jour de cours du professeur, durant cette année, voire d'ici février 2019 sur environ 45-60 minutes. Cet entretien ne sera nullement un « interrogatoire » mais un échange permettant une meilleure connaissance mutuelle. Présentation du suivi pédagogique personnalisé. Carnet de l'élève. Objectifs annuels. Plan d'études. **Cet entretien est individuel et confidentiel.**



7. Formation continue

7.1 Programme août 2017 (retour des participants)

4 cours ont été mis sur pied par l'IRPM. 1 seul a eu lieu, faute de participants. Pour rappel, ces cours sont payés ou remboursés par le CMNV.

7.2 Choix août 2018

Pour l'instant, aucune nouvelle proposition de l'IRPM.

Raoul Baumann explique qu'à l'école de musique, la Syncope, des cours entre professeurs sont organisés (par exemple sur la posture). Selon Francine Acolas, la même chose se fait au Conservatoire de Lausanne pour le chant.

Raoul Baumann propose de se retrouver entre professeurs du même instrument, car il y a beaucoup de choses à apprendre de ses collègues.

M. Hurni l'invite à en discuter avec Daniel Eisler pour organiser cela.

Guillaume Bouillon partage l'information sur un site pédagogique qui coûte 100.-/année pour environ 10 articles avec un forum d'échanges. Il est à disposition pour toute demande d'information.

8. Quelques nouvelles de la FEM

8.1 Rentrée scolaire 2018-2019

Pas de directives reçues à ce jour.

Reconnaissance des écoles de musique suite aux recommandations de la CREM : Au CMNV, tout fonctionne bien, nous devrions recevoir la reconnaissance pour 5 ans, soit jusqu'en 2023.

8.2 – 8.3 Salaire - Anuité

Il n'y a pas eu de confirmation, les écoles n'ont donc que des suppositions. Il y a aura les annuités (changement d'échelon), mais certainement pas ou peu d'augmentation de l'échelon en lui-même. Les chiffres promis ne pourront pas être atteints avant plusieurs années. Des précisions sont espérées en mars. Les professeurs seront informés en toute transparence.

Les subventions à recevoir ne seront pas plus élevées que cette année, le Conservatoire va donc augmenter modestement les écolages pour la prochaine rentrée scolaire afin d'assurer le roulement de l'école tout en se promettant de ne pas augmenter les écolages des élèves subventionnés chaque année, sachant que des augmentations trop régulières font fuir les élèves.

9. Petits appels

9.1 Utilisation du matériel – remise en place – lumière hall d'entrée

Par respect envers ses collègues et pour l'ambiance générale de l'école, il est demandé de remettre en place le matériel emprunté et d'annoncer si certains ont été abîmés. M. Hurni ne veut plus entendre de réclamation à ce sujet et prie chacun des professeurs de s'adresser directement aux personnes concernées.

La remise en place de la Grande Salle est bien faite. Du matériel de percussion de Claude Meynent subit encore quelques mauvaises surprises.

La lumière dans le hall d'entrée ne peut pas être installée d'un détecteur de mouvements car ce sont des tubes. La dernière personne quittant le CMNV doit éteindre la lumière dans le hall. Dans le cas contraire, la lumière reste allumée toute la nuit et dérange les voisins.

Si un professeur sortant ne sait pas s'il est le dernier dans l'école, il est prié d'éteindre la lumière du hall d'entrée, les lumières des corridors s'allumant, de toute manière, au passage de personnes.



9.2 Ascenseur

Cette année l'ascenseur est tombé en panne 4 fois. Les interventions pour les réparations sont payantes. Le cylindre permettant l'accès à l'étage inférieur a été cassé, certainement tapé trop fortement. Une autrefois, la porte a été coincée par un objet.

Beaucoup d'enfants qui ne devraient pas utiliser l'ascenseur s'amuse avec. Si des professeurs sont témoins de cela, il leur est demandé d'intervenir auprès d'eux.

Le cylindre ne peut pas être enlevé, autrement tout le monde aurait accès à l'étage inférieur, ce qui pourrait occasionner des dégâts et des vols.

10. Divers et propositions individuelles

M. Hurni relance certaines demandes d'animations :

- 02.06.18 : 80 ans de Pierre Duvoisin (ancien syndic d'Yverdon) et son épouse (Hôtel Prairie, Yverdon)
- 17.05.18 : Police d'Yverdon, à Ependes (manifestation qui retrace l'activité du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois, de l'année précédente)

Les demandeurs pensent souvent aux élèves, mais ces derniers n'ont pas encore assez d'expérience. Si cela intéresse des professeurs, ils peuvent faire une proposition rémunérée.

André Hahne demande ce que le CMNV va entreprendre pour l'achat du terrain de la ferme, en face de l'UAPE, certainement unique solution pour agrandir les locaux.

Une coopérative a été mise en place, mais le CMNV ne l'a pas approchée et le temps presse.

M. Hurni : Il est difficile d'approcher cette coopérative sans aucun fond. Une discussion a eu lieu avec le syndic, mais il est clair que la ville d'Yverdon-les-Bains ne veut pas investir sur ce terrain et désire vendre. Pour approcher la coopérative, il faudrait ensuite aller chercher des fonds. Difficile à trouver et demande beaucoup d'énergie et de temps.

Raoul Baumann demande si tout est en place, du côté de la FEM, pour la prochaine rentrée scolaire, concernant les plans d'études par degré, la CCT.

M. Hurni : Les plans d'études pour l'entrée en classe Certificat et l'obtention du Certificat sont sur le site de la FEM. Pour les changements de degrés, cela devrait être prêt d'ici la rentrée.

La CCT ne sera pas en application avant un temps certain.

Raoul Baumann fait remarquer que la LEM ne tient pas ses promesses. Les écolages ne sont pas abordables pour tous et depuis sa mise en application, le nombre d'élèves subventionnés ne fait que baisser, ce qui est tout le contraire du but recherché et ne correspond pas à ce qui a été vendu aux citoyens. Les élèves et spécialement les adultes se retournent vers des professeurs privés.

M. Hurni : La LEM donne un subventionnement à l'enseignement uniquement, et non pas à la vie de l'école. Tout ce qui est hors enseignement doit être financé autrement. Au CMNV, depuis l'introduction de la LEM, les élèves subventionnés et non-subventionnés ont augmenté. Par contre, pour les élèves non-subventionnés, des semestres arrangés ont pu être acceptés.

Notre force, par rapport au privé est justement la vie de l'école, mais aussi le solfège et les examens.

Raoul Baumann s'inquiète car une école a fait faillite.

M. Hurni : Personne n'est à l'abri. Le CMNV n'a pas de fortune, mais ses comptes sont sains.

Josquin Schwizgebel demande à quoi sert le Certificat d'études, quelles portes ouvre-t-il, et que dire aux parents alors que l'année en classe Certificat est si complexe.

M. Hurni : Le Certificat d'études ne permet pas d'entrer dans en classe professionnelle. Il représente uniquement le travail fourni. Par contre, il prépare un élève qui veut se présenter en Pré-HEM, tout en sachant que sur 100 Certificats, environ 4 sont encouragés à poursuivre en pré-HEM.

Après le Certificat, il est possible de préparer le Certificat Supérieur (environ 4 ans).

Après la pré-HEM, le chemin est encore très long : HEM : Bachelor, puis Master.

A rappeler que les élèves ne suivant pas le cursus et étant donc en classe « libre » ne seront bientôt plus subventionnés.

La réunion est terminée, tout le monde est invité à l'apéritif.

Sabrina Gilliéron (secrétaire)